

AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI

OPCVM de droit français

Société de gestion

Amundi Asset Management

Sous déléataire de gestion comptable en titre

CACEIS Fund Administration France

Dépositaire

CACEIS BANK

Commissaire aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Sommaire

	Pages
Caractéristiques de l'OPC	3
Compte rendu d'activité	11
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	22
Informations spécifiques	26
Informations spécifiques	27
Informations réglementaires	28
Certification du Commissaire aux comptes	32
Comptes annuels	37
Bilan Actif	38
Bilan Passif	39
Hors-Bilan	40
Comptes de Résultat	42
Annexes aux comptes annuels	43
Règles et méthodes comptables	44
Evolution de l'actif net	49
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	64
Inventaire	66
Informations complémentaires suisses	73
Informations destinées aux investisseurs suisses	74
Publication	75
Total expense ratio	76

Caractéristiques de l'OPC

Classification

Monétaire.

Affectation du résultat net

Part DP-C : Capitalisation

Part E-C : Capitalisation

Part I-C : Capitalisation

Part I2-C : Capitalisation

Part LCL-P-C : Capitalisation

Part LCL-PE-C : Capitalisation

Part P-C : Capitalisation

Part S-C : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées

Part DP-C : Capitalisation

Part E-C : Capitalisation

Part I-C : Capitalisation

Part I2-C : Capitalisation

Part LCL-P-C : Capitalisation

Part LCL-PE-C : Capitalisation

Part P-C : Capitalisation

Part S-C : Capitalisation

Objectif de gestion

L'objectif est de vous offrir une performance supérieure à l'EONIA capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds. Cependant dans certaines situations de marché telles que le très faible niveau de l'EONIA, la valeur liquidative de votre fonds pourra baisser de manière structurelle et affecter négativement le rendement de votre fonds, ce qui pourrait compromettre l'objectif de préservation du capital de votre fonds.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence est l'EONIA capitalisé.

L'EONIA exprime le taux du marché monétaire euro au jour le jour. Il est calculé par le SEBC (Système Européen de Banques Centrales) comme la moyenne des taux des transactions réalisées sur le marché monétaire de l'euro pratiquées par un panel de banques internationales. Son évolution dépend de la politique monétaire conduite par la Banque Centrale Européenne.

L'EONIA capitalisé intègre en complément l'impact du réinvestissement des intérêts selon la méthode OIS (Overnight Indexed Swap).

Stratégie d'investissement

1. Stratégies utilisées

Le fonds est constitué d'instruments du marché monétaire de haute qualité et de dérivés. Il répond aux principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Pour sélectionner les valeurs éligibles au fonds, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse crédit combinée avec une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note).

• Nature des critères ESG

o *Dette privée*

L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droit de l'Homme, Normes ISO,...).

Ce référentiel est composé d'un ensemble de critères génériques à tous les émetteurs puis de critères spécifiques à chaque secteur.

Parmi les critères génériques, nous analysons notamment :

- La consommation d'énergie et l'émission de gaz à effets de serre, la protection de la biodiversité et de l'eau pour la dimension environnementale.
- Le développement du capital humain, la gestion du travail et des restructurations, la santé et la sécurité, le dialogue social, les relations avec les clients et les fournisseurs, les communautés locales et le respect des droits de l'Homme pour la dimension sociale
- L'indépendance du conseil, la qualité de l'Audit et des contrôles, la politique de rémunération, les droits des actionnaires, l'éthique globale et la Stratégie ESG pour la dimension de la gouvernance.

En fonction des secteurs, des évaluations supplémentaires sur des critères spécifiques au niveau de la dimension environnementale et sociale peuvent être réalisées. Comme par exemple, la production d'énergies renouvelables pour les fournisseurs d'énergie, les véhicules écologiques et la sécurité des passagers pour l'industrie automobile ou encore la finance verte et les efforts entrepris pour favoriser l'accès aux services financiers dans le secteur bancaire.

o Dette publique

L'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques. Elle repose sur une centaine d'indicateurs répartis en 3 dimensions : Conformité (par exemple, ratification des traités internationaux), Actions (dépenses publiques en matière de politiques ESG) et Résultats (quantifiables et mesurables).

Dans le cadre d'une gestion socialement responsable (gestion ISR), l'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur.

• Analyse Crédit des émetteurs

La haute qualité est définie selon un processus interne d'appréciation qui prend en compte un ensemble de facteurs, notamment la qualité de crédit de l'instrument, la nature de la classe d'actif de l'instrument, le profil de liquidité, et pour les instruments financiers structurés, les risques opérationnels et les risques de contrepartie inhérents à la structure de l'investissement.

• Approches ISR retenues

Pour concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables, les critères ESG sont considérés selon une combinaison d'approches de type normative, Best-in-Class et engagement.

Le fonds respecte les règles ISR d'Amundi suivantes :

- Exclusions des émetteurs notés E, F et G à l'achat; en cas de dégradation de notation des émetteurs en dessous de E ou équivalent, la société de gestion décidera de céder les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des porteurs ;
- la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure ou égale à la note C et ce afin de garantir un seuil minimal de prise en compte des critères ESG ;
- la note ESG moyenne d'un portefeuille ISR doit être supérieure ou égale à la note ESG de l'univers d'investissement ou de l'indice de référence ;
- avec au minimum 90 % des titres en portefeuille notés ESG

Sont exclus de l'univers d'investissement du fonds, les émetteurs dont la notation ESG s'avère défavorable (soit les notes E, F et G sur l'échelle de notation Amundi). Conformément à la loi, les entreprises qui sont impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo sont également exclus. Par ailleurs, Amundi a pris la décision en 2016, au travers de ses fonds, de se désengager des émetteurs qui réalisent sensiblement plus de 50 % de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon. Cette décision reflète les engagements de Crédit Agricole S.A. en matière de lutte contre le changement climatique et de gestion de la transition énergétique.

Amundi exclut également les États qui violent systématiquement et volontairement les droits de l'homme et qui se rendent coupables des plus grands crimes (crimes de guerre et crimes contre l'humanité). L'approche «best in class» a ensuite pour but de sélectionner et de retenir les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par notre équipe d'analystes extra-financiers. Par ailleurs, une politique d'engagement actif est menée afin de promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique socialement responsable. Lorsque les informations collectées présentent quelques insuffisances, voire des contradictions entre les différents contributeurs (agences de notation extra-financière), les analystes extra-financiers élargissent leurs sources d'informations en s'appuyant notamment sur les rapports émis par les entreprises qui restent un élément incontournable dans l'appréciation de ces dernières. Des contacts sont également pris directement avec l'entreprise pour une investigation plus approfondie. Ces différentes informations sont complétées avec d'autres parties prenantes : médias, ONG, partenaires sociaux et associatifs, etc.

• Séquencement des étapes du processus d'investissement

Le processus d'investissement se déroule en trois étapes successives:

- La première étape consiste à encadrer préalablement l'univers d'investissement par une analyse détaillée des émetteurs. Le processus interne conduit à un encadrement préalable de l'univers d'investissement reposant sur deux principaux axes :

o Un dispositif Risques définissant notamment la liste des instruments autorisés et des limites par type d'émetteur ou par type d'instruments. Ce dispositif est validé par un Comité Risques et actualisé si nécessaire ;

o Un univers d'investissement éligible comprenant notamment les émetteurs sélectionnés par la société de gestion, et pour chacun d'entre eux, la définition d'une maturité maximale aux fins d'apprécier la qualité de crédit des titres correspondants. Cette appréciation s'appuie en outre sur une évaluation spécifique réalisée par un analyste crédit. Les émetteurs, et les maturités maximales associées, sont validés par un Comité Crédit et revus en fonction des informations pouvant affecter la qualité de crédit des titres.

- La deuxième étape repose sur une intégration des contraintes financières (ratios réglementaires, processus interne d'évaluation du crédit) et extra-financières (notation ESG et exclusion) au sein de ces analyses.

- La troisième étape est la construction du portefeuille :

a) Analyse de la liquidité des actifs et gestion de la liquidité : elle est assurée par l'utilisation des différents instruments de taux disponibles sur les marchés. L'actif du fonds est décomposé en différentes poches de maturités qui sont ajustées en fonction des mouvements de souscriptions et de rachats permettant d'assurer la liquidité du fonds.

b) Choix d'une maturité moyenne pondérée : elle reflète nos anticipations sur l'évolution de l'EONIA et de la courbe des taux du marché monétaire. L'ensemble des gérants de taux euro et crédit détermine de façon consensuelle, lors d'un comité mensuel, où sont présents les stratégestes d'Amundi Asset Management, une prévision sur l'évolution des taux et de la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne.

c) Sélection des émissions et diversification des titres (obligations, titres de créances négociables) d'émetteurs publics et privés. Cette sélection est effectuée en fonction de l'observation de plusieurs paramètres :

o les études effectuées par l'équipe d'analyse crédit dédiée à l'équipe de gestion de taux ou d'autres institutions financières de la place.

o l'appréciation par l'équipe de gestion de la prime offerte par les titres de cet émetteur pour rémunérer le risque de signature et /ou de liquidité.

o un nouvel émetteur sera étudié avec d'autant plus d'intérêt que sa contribution à la diversification du portefeuille sera élevée. Des règles de diversification sur les émetteurs privés sont systématiquement appliquées aux investissements en fonction du rating et de la maturité des titres.

o chacun des titres détenus dans le portefeuille fait l'objet d'une autorisation préalable de la Direction des Risques (indépendante de la gestion) qui définit pour les émetteurs une limite maximum en montant et en durée.

○ par ailleurs, l'analyse et la sélection de valeurs répondent aux principes de l'investissement socialement responsable (ISR) qui se caractérise par l'intégration de critères extra-financiers, dits ESG (Environnement, Social et Gouvernance), en complément des critères financiers traditionnels décrits ci-dessus.

d) Arbitrage : la gestion recherche systématiquement les opportunités d'investissement parmi les instruments du marché monétaire et les obligations offrant un rendement proche ou supérieur à l'EONIA selon le type d'instrument et la maturité du titre. Les gérants s'appuient sur une équipe de négociation, force de proposition, pour investir sur un émetteur ou un titre auprès des contreparties sélectionnées.

e) Pilotage de la note moyenne ESG du portefeuille en optimisant le couple rendement / Note ESG des émetteurs.

La stratégie d'investissement de l'OPC repose sur le choix des émetteurs en titres de créances négociables ou obligations permettant une progression aussi régulière que possible de la valeur liquidative. A cet effet, l'équipe de gestion sélectionne des titres à taux fixe d'une maturité inférieure à 397 jours et des titres à taux variable de maturité maximale de 2 ans et dont la périodicité de révision du coupon est inférieure à 397 jours.

Plus précisément, les limites respectées par ce fonds sont les suivantes :

Maturité Moyenne Pondérée (1)	6 mois
Durée de Vie Moyenne Pondérée (2)	inférieure ou égale à 12 mois
Durée de vie résiduelle maximale des titres et instruments	Titres et instruments à taux fixe : 397 jours Titres et instruments à taux révisables dans un délai maximum de 397 jours : 2 ans
Qualité de signature des instruments	Pour évaluer la qualité de crédit des titres, la société de gestion peut se référer lors de leur acquisition de manière non exclusive, aux notations de catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle estime les plus pertinentes ; elle veille toutefois à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations durant toute la durée de détention des titres.

¹ MMP = elle constitue une mesure de la durée moyenne jusqu'à l'échéance de tous les titres détenus par l'OPCVM, pondérée pour refléter le poids relatif de chaque instrument, en considérant que l'échéance d'un instrument à taux révisable (floating rate) est le temps restant à courir jusqu'à la prochaine révision du taux monétaire, plutôt que le temps restant à courir jusqu'à au remboursement du principal de l'instrument. En pratique la MMP est utilisée pour mesurer la sensibilité d'un fonds monétaire aux variations des taux d'intérêt monétaires.

² DVMP = il s'agit de la moyenne pondérée des durées de vie résiduelles de chaque valeur détenue par l'OPCVM, c'est-à-dire la durée de vie restant à courir jusqu'au remboursement intégral du principal du titre (sans tenir compte des échéances d'intérêt et des réductions de principal). La DVMP est utilisée pour mesurer le risque de crédit et le risque de liquidité.

2. Description des actifs utilisés (hors dérivés)

• Instruments du marché obligataire et monétaire :

Le portefeuille comporte :

dans la limite de 100% de l'actif net

- des titres d'Etat sous forme de pension ou de titres à court terme.
- des Bons du Trésor ou obligations à court terme émis par les Etats
- des Certificats de dépôts
- des London CD's
- des Billets de Trésorerie
- des FRN et obligations
- des BMTN
- des EMTN
- des Puttables
- des Euro commercial Paper
- des US commercial Paper
- des Asset Backed Commercial Paper

L'autorisation d'investir sur un émetteur est soumise à un accord de limites en montant et en durée de la Direction des Risques.

Détention d'actions ou parts d'autres OPC ou fonds d'investissement

Le Fonds peut détenir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement suivants :

☒ OPCVM français ou étrangers⁽¹⁾

☒ FIA français ou européens ou fonds d'investissement respectant les critères fixés par le Code Monétaire et Financier⁽²⁾

Ces OPC et fonds d'investissement peuvent investir jusqu'à 10% de leur actif en OPCVM ou FIA ou fonds d'investissement. Ils peuvent être gérés par la société de gestion ou une société liée. Le profil de risque de ces OPC est compatible avec celui de l'OPCVM.

(1) jusqu'à 100% en cumul de l'actif net (maximum réglementaire)

(2) jusqu'à 30% en cumul de l'actif net (maximum réglementaire)

3. Description des dérivés utilisés

Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré :

La sélection des contreparties est effectuée selon la procédure en vigueur au sein d'Amundi et repose sur le principe de sélectivité des meilleures contreparties de marché.

Ceci se traduit notamment par :

- une double validation des contreparties par le responsable d'Amundi Intermédiation et par le Comité Crédit d'Amundi Asset Management après analyse de leurs profils financiers et opérationnels (nature d'activités, gouvernance, réputation, etc.) par une équipe d'analystes crédit indépendante des équipes de gestion.
- un nombre limité d'institutions financières avec lesquelles l'OPCVM négocie.

Le gérant pourra investir sur les instruments dérivés suivants :

• Nature des marchés d'intervention :

- ☒ réglementés
- ☒ organisés
- ☒ de gré à gré

• Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ☐ action
- ☒ taux
- ☒ change
- ☐ crédit
- ☐ autres risques

- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

☒ couverture
☐ exposition
☐ arbitrage
☐ autre nature

- Nature des instruments utilisés :

☒ futures : sur taux
☒ options : sur taux
☒ swaps de taux, et de change
☒ change à terme
☐ autre nature

- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

☒ les contrats à terme sont utilisés comme substituts, peu onéreux et liquides, aux titres vifs pour couvrir l'exposition globale du portefeuille au risque de taux.
☒ les options sur les marchés à terme de taux d'intérêts sont utilisées pour protéger le portefeuille contre une hausse éventuelle des taux d'intérêt. L'engagement sur ce type d'instruments ne dépasse pas 10% de l'actif net.
☒ les swaps de taux sont utilisés pour gérer la maturité moyenne pondérée face à l'évolution des taux d'intérêts.
☒ les swaps de change sont utilisés pour couvrir les titres émis et libellés dans une autre devise que l'Euro.

4. Description des titres intégrant des dérivés

L'OPCVM n'a pas recours à ce type d'instruments.

5. Dépôts

L'OPCVM peut effectuer des dépôts d'une durée maximale de douze mois. Ces dépôts contribuent à la réalisation de l'objectif de gestion de l'OPCVM en lui permettant de gérer la trésorerie.

6. Emprunts d'espèces

L'OPCVM peut se trouver en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux (investissements/désinvestissements en cours, opérations de souscription/rachat), dans la limite de 10% de l'actif net.

7. Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

- Nature des opérations utilisées :

☒ prises et mises en pension par référence au code monétaire et financier
☒ prêts et emprunts de titres par référence au code monétaire et financier
☐ autre nature

Ces opérations porteront sur l'ensemble des actifs éligibles au sens de la réglementation. Ces actifs sont conservés auprès du Dépositaire.

- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

☒ gestion de la trésorerie
☒ optimisation des revenus de l'OPCVM
☐ contribution éventuelle à l'effet de levier de l'OPCVM
☐ autre nature

- Niveau d'utilisation envisagé et autorisé : l'engagement du fonds issu des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres est limité à 100% de l'actif net.

- Effets de levier éventuels : non
- Rémunération : Cf. paragraphe Frais et Commissions

Récapitulatif des proportions utilisées :

<u>Typologie d'opérations</u>	<u>Prises en pension</u>	<u>Mises en pension</u>	<u>Prêts de titres</u>	<u>Emprunts de titres</u>
<u>Proportion maximum de l'actif net</u>	100 %	100 %	20 %	20 %
<u>Proportion attendue de l'actif net</u>	25 %	25 %	5 %	5 %

8. Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS))

Nature des garanties financières :

Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, l'OPCVM peut recevoir à titre de garantie (appelé collatéral) des titres et des espèces.

Les titres reçus en garantie doivent respecter des critères définis par la société de gestion. Ils doivent être :

- liquides,
- cessibles à tout moment,
- diversifiés, dans le respect des règles d'éligibilité, d'exposition et de diversification de l'OPCVM,
- émis par un émetteur qui n'est pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Pour les obligations, les titres seront en outre émis par des émetteurs localisés dans l'OCDE et de haute qualité dont la notation minimale pourrait aller de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la société de gestion. Les titres obligataires doivent avoir une échéance maximale de 50 ans.

Les critères décrits ci-dessus sont détaillés dans une politique Risques consultable sur le site internet de la société de gestion : www.amundi.com et pourront faire l'objet de modifications notamment en cas de circonstances de marché exceptionnelles.

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées.

Réutilisation du collatéral espèces reçu :

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti en dépôts, en obligations d'Etat, en opérations de prises en pension ou en OPCVM monétaires court terme conformément à la Politique Risques de la société de gestion.

Réutilisation du collatéral titres reçu :

Non autorisé : Les titres reçus en collatéral ne pourront être vendus, réinvestis ou remis en garantie

Profil de risque

Les principaux risques liés à la classification sont :

Risque de taux

Les principaux risques spécifiques liés à la gestion sont :

Risque de crédit

Les autres risques sont :

Risque de perte en capital

Risque de contrepartie

Risque de liquidité lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou contrats d'échange sur rendement global (TRS)

Risque juridique

Compte rendu d'activité

Janvier 2018

Politique monétaire : La Banque Centrale Européenne a laissé inchangé son taux d'intervention le taux « refi » à 0.00%, le taux de facilité de dépôt et le taux marginal étant maintenus respectivement à -0.40% et 0.25%. Dans un contexte de croissance robuste, la BCE restera à la manœuvre tant que l'inflation ne montrera pas de signes d'une tendance durable et qu'elle ne sera pas auto entretenue. La BCE, consciente de la sensibilité des marchés à sa politique de communication et de son Forward Guidance, admet que la volatilité de l'Euro contribue à créer de l'incertitude. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour. - Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 27 jours en fin de période. - Risque de crédit : Les spreads court terme sont restés stables sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'EONIA - 9 bps à EONIA + 4 bps. Au cours du mois, nous avons essentiellement cherché à investir sur toutes opportunités sur un marché très pauvre en émissions. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 28% de l'actif du fonds, dont près de 3% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 27% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 198 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A. - Dimension socialement responsable : Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C+ en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son périmètre d'investissement C.

Février 2018

Politique monétaire : La Banque Centrale Européenne a laissé inchangé son taux d'intervention le taux « refi » à 0.00%, le taux de facilité de dépôt et le taux marginal étant maintenus respectivement à -0.40% et 0.25%. Le Président de la Bundesbank, M. Weidmann, a déclaré qu'il ne voit aucune raison de ne pas cesser le programme de rachat d'actifs cette année. Par ailleurs il ne lui semble pas irréaliste de considérer une hausse des taux en 2019, même en cas de baisse du niveau de l'inflation. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour. - Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 24 jours en fin de période. - Risque de crédit : Les spreads court terme ont légèrement augmenté sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'EONIA - 7 bps à EONIA + 5 bps. Au cours du mois, nous avons essentiellement cherché à investir sur toutes opportunités sur un marché très pauvre en émissions. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 26% de l'actif du fonds, dont près de 3% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 26% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 190 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A. - Dimension socialement responsable : Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C+ en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son périmètre d'investissement C.

Mars 2018

Politique monétaire : La Banque Centrale Européenne a laissé inchangé son taux d'intervention le taux « refi » à 0.00%, le taux de facilité de dépôt et le taux marginal étant maintenus respectivement à -0.40% et 0.25%. Le communiqué de la BCE a été légèrement modifié avec la suppression de la référence à une augmentation du QE en taille ou en durée « si les conditions économiques se dégradaient » par rapport à celui de janvier. Ce changement de ton reflète son niveau de confiance en l'économie de la zone euro. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour. - Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 24 jours en fin de période. - Risque de crédit : Les spreads court terme ont légèrement augmenté sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'EONIA - 6 bps à EONIA + 6 bps. Au cours du mois, nous avons essentiellement cherché à investir sur toutes opportunités sur un marché très pauvre en émissions. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 23% de l'actif du fonds, dont près de 3% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 25% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 183 jours.

Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A. - Dimension socialement responsable : Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C+ en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son périmètre d'investissement C.

Avril 2018

Politique monétaire : La Banque Centrale Européenne a laissé inchangé son taux d'intervention le taux « refi » à 0.00%, le taux de facilité de dépôt et le taux marginal étant maintenus respectivement à -0.40% et 0.25%. La prochaine réunion de la BCE se tiendra le jeudi 14 Juin à Riga en Lettonie, réunion au cours de laquelle seront publiées ses prévisions économiques actualisées pour le second trimestre 2018. Des premières annonces concernant le devenir du programme de QE pourraient avoir lieu à cette occasion. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour. - Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 22 jours en fin de période. - Risque de crédit : Les spreads court terme ont légèrement augmenté sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'EONIA - 5 bps à EONIA + 7 bps. Au cours du mois, nous avons essentiellement cherché à investir sur toutes opportunités sur un marché très pauvre en émissions. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 22% de l'actif du fonds, dont près de 3% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 24% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 173 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A. - Dimension socialement responsable : Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C+ en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son périmètre d'investissement C.

Mai 2018

Politique monétaire : La Banque Centrale Européenne a laissé inchangé son taux d'intervention le taux « refi » à 0.00%, le taux de facilité de dépôt et le taux marginal étant maintenus respectivement à -0.40% et 0.25%. M. Draghi : « Les risques pesant sur les perspectives de croissance de la zone euro demeurent globalement équilibrés. Cependant, les risques liés à des facteurs mondiaux, notamment la menace d'un protectionnisme accru, deviennent plus importants ». En ce qui concerne les mesures non conventionnelles, les achats nets d'actifs, au rythme mensuel actuel de 30 milliards d'euros, se poursuivront jusque fin septembre 2018, et au-delà si nécessaire. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour. - Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 19 jours en fin de période. - Risque de crédit : Les spreads court terme ont légèrement augmenté sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'EONIA - 5 bps à EONIA + 7 bps. Au cours du mois, nous avons essentiellement cherché à investir sur toutes opportunités sur un marché très pauvre en émissions. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 23% de l'actif du fonds, dont près de 3% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 27% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 172 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A. - Dimension socialement responsable : Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C+ en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son périmètre d'investissement C.

Juin 2018

Politique monétaire : La Banque Centrale Européenne a laissé inchangé son taux d'intervention le taux « refi » à 0.00%, le taux de facilité de dépôt et le taux marginal étant maintenus respectivement à -0.40% et 0.25%. M. Draghi : « Les taux resteront à leurs niveaux actuels au moins jusqu'à la fin de l'été 2019 et, en tout cas, aussi longtemps que nécessaire pour assurer une évolution de l'inflation conforme aux anticipations actuelles d'un ajustement durable ». Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour. - Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 13 jours en fin de période. - Risque de crédit : Les spreads court terme ont légèrement augmenté sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'EONIA - 4 bps à EONIA + 10 bps. Au cours du mois, nous avons essentiellement cherché à investir sur toutes opportunités sur un marché très pauvre en émissions. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 23% de l'actif du fonds, dont près de 5% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois.

La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 22% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 170 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A. - Dimension socialement responsable : Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C+ en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son périmètre d'investissement C.

Juillet 2018

Politique monétaire : La Banque Centrale Européenne a laissé inchangé son taux d'intervention le taux « refi » à 0.00%, le taux de facilité de dépôt et le taux marginal étant maintenus respectivement à -0.40% et 0.25%. M. Draghi : « Les taux resteront à leurs niveaux actuels au moins jusqu'à l'été 2019 et, en tout cas, aussi longtemps que nécessaire pour assurer la poursuite de la convergence durable de l'inflation vers des niveaux proches de 2% à moyen terme ». Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour. - Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 21 jours en fin de période. - Risque de crédit : Les spreads court terme ont légèrement augmenté sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'EONIA - 4 bps à EONIA + 12 bps. Au cours du mois, nous avons essentiellement cherché à investir sur toutes opportunités sur un marché très pauvre en émissions. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 26% de l'actif du fonds, dont près de 7% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 23% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 190 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A. - Dimension socialement responsable : Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C+ en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son périmètre d'investissement C.

Août 2018

Politique monétaire : La Banque Centrale Européenne a laissé inchangé son taux d'intervention le taux « refi » à 0.00%, le taux de facilité de dépôt et le taux marginal étant maintenus respectivement à -0.40% et 0.25%. Peter Praet : « Une politique monétaire patiente, prudente et persévérante demeure nécessaire ». Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour. - Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 21 jours en fin de période. - Risque de crédit : Les spreads court terme sont restés stables sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'EONIA - 4 bps à EONIA + 13 bps. Au cours du mois, nous avons essentiellement cherché à investir sur toutes opportunités sur un marché très pauvre en émissions. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 24% de l'actif du fonds, dont près de 4% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 22% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 188 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A. - Dimension socialement responsable : Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C+ en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son périmètre d'investissement C.

Septembre 2018

Politique monétaire : La Banque Centrale Européenne a laissé inchangé son taux d'intervention le taux « refi » à 0.00%, le taux de facilité de dépôt et le taux marginal étant maintenus respectivement à -0.40% et 0.25%. Les taux directeurs resteront à leurs niveaux actuels au moins jusqu'à l'été 2019 et en tout cas, aussi longtemps que nécessaire pour assurer la poursuite de la convergence durable de l'inflation vers l'objectif de 2% à moyen terme. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour. - Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 22 jours en fin de période. - Risque de crédit : Les spreads court terme sont restés stables sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'EONIA - 4 bps à EONIA + 13 bps. Au cours du mois, nous avons essentiellement cherché à investir sur toutes opportunités sur un marché très pauvre en émissions. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 25% de l'actif du fonds, dont près de 2% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 19% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 208 jours.

Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A. - Dimension socialement responsable : Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C+ en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son périmètre d'investissement C.

Octobre 2018

Politique monétaire : La Banque Centrale Européenne a laissé inchangé son taux d'intervention le taux « refi » à 0.00%, le taux de facilité de dépôt et le taux marginal étant maintenus respectivement à -0.40% et 0.25%. Les taux directeurs resteront à leurs niveaux actuels au moins jusqu'à l'été 2019 et, aussi longtemps que nécessaire pour assurer la poursuite de la convergence durable de l'inflation vers des niveaux « inférieurs à, mais proches de 2 % » à moyen terme. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour. - Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 22 jours en fin de période. - Risque de crédit : Les spreads court terme sont restés stables sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'EONIA - 5 bps à EONIA + 13 bps. Au cours du mois, nous avons essentiellement cherché à investir sur toutes opportunités sur un marché très pauvre en émissions. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 28% de l'actif du fonds, dont près de 3% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 20% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 227 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A. - Dimension socialement responsable : Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C+ en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son périmètre d'investissement C.

Novembre 2018

Politique monétaire : La Banque Centrale Européenne a laissé inchangé son taux d'intervention le taux « refi » à 0.00%, le taux de facilité de dépôt et le taux marginal étant maintenus respectivement à -0.40% et 0.25%. Lors du dernier meeting BCE du 25 octobre, Mario Draghi a rappelé la ?n des TLTRO sans annoncer de nouvelles mesures pour prendre le relais. Dans un contexte de ralentissement mondial de la croissance, d'incertitudes politiques liées au Brexit et de pression à la hausse sur les taux Italiens, des voix se font entendre en faveur d'un TLTRO 3. Politique de gestion : Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour. Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 18 jours en fin de période. Risque de crédit : Les spreads court terme ont légèrement augmentés sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'EONIA - 4 bps à EONIA + 15 bps. Au cours du mois, nous avons essentiellement cherché à investir sur toutes opportunités sur un marché très pauvre en émissions. La pondération en titres obligataires ressort en ?n de mois à environ 24% de l'actif du fonds, dont près de 2% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 16% du portefeuille. Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 194 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A+. Dimension socialement responsable : Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C+ en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son périmètre d'investissement C.

Décembre 2018

Politique monétaire : La Banque Centrale Européenne a laissé inchangé son taux d'intervention le taux « refi » à 0.00%, le taux de facilité de dépôt et le taux marginal étant maintenus respectivement à -0.40% et 0.25%. Les taux directeurs resteront à leurs niveaux actuels au moins jusqu'à l'été 2019 et en tout cas, aussi longtemps que nécessaire pour assurer la convergence durable de l'inflation vers 2%. Politique de gestion : - Liquidité : La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour. - Risque de taux : La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 13 jours en fin de période. - Risque de crédit : Les spreads court terme ont sensiblement remontés sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'EONIA - 2 bps à EONIA + 18 bps. Au cours du mois, nous avons essentiellement cherché à investir sur toutes opportunités sur un marché très pauvre en émissions. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 26% de l'actif du fonds, dont près de 2% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois.

OPCVM AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI

La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 15% du portefeuille. - Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 207 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A+. - Dimension socialement responsable : Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C+ en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son périmètre d'investissement C.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI et de son benchmark s'établissent à :

- Part LCL-P-C en devise EUR: -0,55% / -0,36%,
- Part DP-C en devise EUR: -0,32% / -0,37%,
- Part I-C en devise EUR: -0,32% / -0,37%,
- Part LCL-PE-C en devise EUR: -0,50% / -0,36%,
- Part I2-C en devise EUR: -0,30% / -0,37%,
- Part E-C en devise EUR: -0,51% / -0,37%,
- Part P-C en devise EUR: -0,51% / -0,37%,
- Part S-C en devise EUR: -0,35% / -0,37%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI 3 M I2	599 999 990,85	399 000 416,35
SOCI G OIS+0.12% 20-06-19	450 000 000,00	450 068 998,50
SOCI G OIS+0.12% 20-09-19	450 000 000,00	450 068 998,50
SOCIETE GENERALE SA 201219 OIS 0.16	450 000 000,00	450 068 247,00
BARCLAYS BANK PLC 311218 OIS 0.06	414 000 000,00	414 009 714,65
AMUNDI TRESO COURT TERME I C	360 006 780,07	451 482 735,81
MONETAIRE BIO	405 277 990,84	385 090 732,02
BFT AUREUS - I2 C	399 999 985,30	279 999 995,32
BFT SEQUIN ISRI2 C D SI	239 999 986,23	399 999 988,87
ING BANK NV 311218 FIX 0.31	250 749 252,70	250 035 213,29

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : **56 872 900,00**
 - Prêts de titres :
 - Emprunt de titres :
 - Prises en pensions : **56 872 900,00**
 - Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : **2 762 092 050,00**
 - Change à terme :
 - Future :
 - Options :
 - Swap : **2 762 092 050,00**

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
CREDIT AGRICOLE CIB	SOCIETE GENERALE CREDIT AGRICOLE CIB HSBC FRANCE EX CCF

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (**) Total	 56 872 900,00 56 872 900,00
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (***) . Autres revenus Total des revenus	168,31 168,31
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	71 046,81 71 046,81

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant					
% de l'actif net*					

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant				56 872 900,00	
% de l'actif net				0,33%	

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

ANZ BANKING GROUP LTD MELBOURNE AUSTRALIE				26 714 400,00	
Westpac Banking Corp AUSTRALIE				11 898 000,00	
NATIONAL AUSTRALIA BANK LTD AUSTRALIE				7 456 500,00	
SOCIETE GENERALE FRANCE				5 880 000,00	
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP INC JAPON				4 924 000,00	

OPCVM AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	--------------------	-----------------------	--------------------	---------------------	-----

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

CREDIT AGRICOLE CIB FRANCE				56 872 900,00	
-------------------------------	--	--	--	---------------	--

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations				56 872 900,00	
- OPC					
- TCN					
- Cash					
Rating					
Monnaie de la garantie					
- EURO				56 872 900,00	

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an				56 872 900,00	
Ouvertes					

OPCVM AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	--------------------	-----------------------	--------------------	---------------------	-----

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois				56 872 900,00	
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank					
Titres				56 872 900,00	
Cash					

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC				168,31	
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC				70 782,92	
- Gestionnaire					
- Tiers					

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

Pour les OPCVM :

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 02 juillet 2018 Modification Société de gestion : Amundi Asset Management, Société par Actions Simplifiée Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 Siège social : 90, Boulevard Pasteur - 75015 Paris

Le 02 juillet 2018 Modification - Frais de fonctionnement et de gestion : tableau (3,9) Part DP-C : 50,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'actif de référence

Le 02 juillet 2018 Modification - Frais de fonctionnement et de gestion : tableau (3,10) Part E-C : 50,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'actif de référence

Le 02 juillet 2018 Modification - Frais de fonctionnement et de gestion : tableau (3,11) Part I-C : 50,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'actif de référence

Le 02 juillet 2018 Modification - Frais de fonctionnement et de gestion : tableau (3,12) Part I2-C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'actif de référence

Le 02 juillet 2018 Modification - Frais de fonctionnement et de gestion : tableau (3,13) Part P-C : 50,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'actif de référence

Le 02 juillet 2018 Modification - Frais de fonctionnement et de gestion : tableau (3,14) Part S-C : 50,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'actif de référence

Le 02 juillet 2018 Modification - Commission de surperformance : Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison entre : • L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) ; et • L'« actif de référence » qui représente l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indice de référence (Eonia capitalisé). Cette comparaison est effectuée sur une période d'observation d'une année dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de juin. Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence défini ci-dessus, la commission de surperformance représentera : - 50 % maximum de l'écart entre ces 2 actifs pour les parts I, E, DP, P et S ; - 30 % maximum de l'écart entre ces 2 actifs pour la part I2. Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la valeur liquidative. En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'actif de référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la valeur liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Cette commission de surperformance ne sera définitivement perçue que si, le jour de la dernière valeur liquidative de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence.

Le 02 juillet 2018 Modification VII - REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS
Date de mise à jour du prospectus : 2 juillet 2018

Le 31 juillet 2018 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (0,5) Part LCL-P-C

Le 31 juillet 2018 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (1,5) FR0013296902

Le 31 juillet 2018 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (2,5) Affectation du résultat net : Capitalisation Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Le 31 juillet 2018 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (3,5) Euro

Le 31 juillet 2018 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (4,5) 1 millième de part

Le 31 juillet 2018 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (5,5) 1 millième de part

Le 31 juillet 2018 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (6,5) Tous souscripteurs, plus particulièrement réservée à la clientèle LCL

Le 31 juillet 2018 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (0,6) Part LCL-PE-C

Le 31 juillet 2018 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (1,6) FR0013296928

Le 31 juillet 2018 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (2,6) Affectation du résultat net : Capitalisation Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Le 31 juillet 2018 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (3,6) Euro

Le 31 juillet 2018 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (4,6) 1 Part(s)

Le 31 juillet 2018 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (5,6) 1 millième de part

Le 31 juillet 2018 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (6,6) Réservée à la clientèle LCL, plus particulièrement les personnes morales

Le 31 juillet 2018 Modification Société de gestion : Amundi Asset Management, Société par Actions Simplifiée Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 Siège social : 90, Boulevard Pasteur - 75015 Paris

Le 31 juillet 2018 Ajout Décimalisation : tableau (0,4) Pour la part LCL-P-C, Les souscriptions s'effectuent en millième de part au delà des minima de souscriptions. Les rachats s'effectuent en millième de part.

Le 31 juillet 2018 Ajout Décimalisation : tableau (0,5) Pour la part LCL-PE-C, Les souscriptions s'effectuent en millième de part au delà des minima de souscriptions. Les rachats s'effectuent en millième de part.

Le 31 juillet 2018 Ajout Code ISIN : tableau (4,0) Part LCL-P-C

Le 31 juillet 2018 Ajout Code ISIN : tableau (5,0) Part LCL-PE-C

Le 31 juillet 2018 Ajout Code ISIN : tableau (4,1) FR0013296902

Le 31 juillet 2018 Ajout Code ISIN : tableau (5,1) FR0013296928

Le 31 juillet 2018 Ajout Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type : Ce fonds est destiné aux investisseurs recherchant une performance liée au marché monétaire euro. - Part E : tous souscripteurs. - Part I : tous souscripteurs et plus particulièrement les personnes morales. - Part P : tous souscripteurs et plus particulièrement les personnes physiques. - Part S : tous souscripteurs et plus particulièrement aux fonds d'épargne salariale, aux fonds ou mandats dédiés à l'épargne collective et aux fonds nourriciers gérés par les sociétés de gestion d'Amundi. - Part DP : tous souscripteurs et plus particulièrement les clients de plateformes de distribution. - Part I2 : tous souscripteurs et plus particulièrement les grands institutionnels. - Part LCL-P : Tous souscripteurs, plus particulièrement réservée à la clientèle LCL. - Part LCL-PE : Réservée à la clientèle LCL, plus particulièrement les personnes morales.

Le 31 juillet 2018 Ajout Montant minimum de la première souscription : tableau (0,4) Part LCL-P-C : 1 millième de part

Le 31 juillet 2018 Ajout Montant minimum de la première souscription : tableau (0,5) Part LCL-PE-C : 1 Part(s)

Le 31 juillet 2018 Ajout Montant minimum des parts souscrites ultérieurement : tableau (0,4) Part LCL-P-C : 1 millième de part

Le 31 juillet 2018 Ajout Montant minimum des parts souscrites ultérieurement : tableau (0,5) Part LCL-PE-C : 1 millième de part

Le 31 juillet 2018 Ajout Décimalisation : tableau (0,4) Part LCL-P-C : Les souscriptions s'effectuent en millième de part au delà des minima de souscriptions. Les rachats s'effectuent en millième de part.

Le 31 juillet 2018 Ajout Décimalisation : tableau (0,5) Part LCL-PE-C : Les souscriptions s'effectuent en millième de part au delà des minima de souscriptions. Les rachats s'effectuent en millième de part.

Le 31 juillet 2018 Ajout Valeur liquidative d'origine : tableau (0,4) Part LCL-P-C : 100,00 euros

Le 31 juillet 2018 Ajout Valeur liquidative d'origine : tableau (0,5) Part LCL-PE-C : 5 000,00 euros

Le 31 juillet 2018 Ajout Devise de libellé des parts : tableau (0,4) Part LCL-P-C : Euro

Le 31 juillet 2018 Ajout Devise de libellé des parts : tableau (0,5) Part LCL-PE-C : Euro

Le 31 juillet 2018 Ajout Devise de libellé des parts : tableau (0,4) Part LCL-P-C : Capitalisation

Le 31 juillet 2018 Ajout Devise de libellé des parts : tableau (0,5) Part LCL-PE-C : Capitalisation

Le 31 juillet 2018 Ajout Affectation des plus-values nettes réalisées : tableau (0,4) Part LCL-P-C : Capitalisation

Le 31 juillet 2018 Ajout Affectation des plus-values nettes réalisées : tableau (0,5) Part LCL-PE-C : Capitalisation

Le 31 juillet 2018 Ajout - Commissions de souscription et de rachat : tableau (2,5) Part LCL-P-C : Néant

Le 31 juillet 2018 Ajout - Commissions de souscription et de rachat : tableau (2,6) Part LCL-PE-C : Néant

Le 31 juillet 2018 Ajout - Commissions de souscription et de rachat : tableau (2,14) Part LCL-P-C : Néant

Le 31 juillet 2018 Ajout - Commissions de souscription et de rachat : tableau (2,15) Part LCL-PE-C : Néant

Le 31 juillet 2018 Ajout - Frais de fonctionnement et de gestion : tableau (3,5) Part LCL-P-C : 0,90 % TTC maximum

Le 31 juillet 2018 Ajout - Frais de fonctionnement et de gestion : tableau (3,6) Part LCL-PE-C : 0,50 % TTC maximum

Le 31 juillet 2018 Ajout - Frais de fonctionnement et de gestion : tableau (3,15) Part LCL-P-C : 50,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'actif de référence

Le 31 juillet 2018 Ajout - Frais de fonctionnement et de gestion : tableau (3,16) Part LCL-PE-C : 50,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'actif de référence

Le 31 juillet 2018 Modification - Commission de surperformance : Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison entre : · L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et · L'« actif de référence » qui représente l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indice de référence (Eonia capitalisé).

Cette comparaison est effectuée sur une période d'observation d'une année dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de juin. Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence défini ci-dessus, la commission de surperformance représentera :
- 50 % maximum de l'écart entre ces 2 actifs pour les parts I, E, DP, P, S, LCL-P et LCL-PE ; - 30 % maximum de l'écart entre ces 2 actifs pour la part I2. Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la valeur liquidative. En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'actif de référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la valeur liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Cette commission de surperformance ne sera définitivement perçue que si, le jour de la dernière valeur liquidative de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence.

Le 31 juillet 2018 Modification VII - REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS
Date de mise à jour du prospectus : 31 juillet 2018

Le 31 juillet 2018 Ajout - Commissions de souscription et de rachat : Commission de souscription non acquise max 0

ERROR!!!
Invalid DBCONT style given!

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif de l'OPC et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement de l'OPC.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 17,56%.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

▪ Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de près de 6 000 entreprises dans le monde, selon une échelle qui va de A (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à G (pour les moins bonnes). Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

▪ Amundi applique une politique d'exclusion ciblée qui se fonde sur des textes à portée universelle comme le Pacte Mondial de l'ONU, les conventions relatives aux droits de l'homme, à l'organisation internationale du travail et à l'environnement. Amundi exclut ainsi de toutes ses gestions actives* les entreprises aux comportements non conformes à ses convictions ESG ou aux conventions internationales et à leur traduction en droits nationaux :

- mines antipersonnel,
- bombes à sous-munitions,
- armes chimiques,
- armes biologiques,
- armes à uranium appauvri.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi.

▪ Amundi a également décidé d'exclure ou sous-pondérer dans sa gestion* certaines activités dont les très fortes externalités négatives les exposent à des pressions croissantes de la société et des contraintes réglementaires ou fiscales croissantes. A fin 2018, deux secteurs sont concernés :

- charbon : exclusion des entreprises réalisant plus de 25% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon, ou produisant plus de 100 millions de tonnes de charbon par an,
- tabac : les entreprises qui réalisent plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans le secteur du tabac ne peuvent avoir une note ESG supérieure à E (fournisseurs, fabricants et distributeurs).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par Amundi sont disponibles sur son site Internet : www.amundi.com.

* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence*

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein d'Amundi Asset Management (« Amundi AM ») est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2018, celui-ci a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2017 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V. La politique applicable au titre de l'exercice 2017 a été revue lors du Comité des Rémunérations du 1^{er} février 2018.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2018, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2018, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par Amundi AM à l'ensemble de son personnel (soit 1 411 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2018) s'est élevé à 143 058 248 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi AM sur l'exercice : 104 960 035 euros, soit 73% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi AM sur l'exercice : 38 098 212 euros, 27% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « *carried interest* » a été versé au cours de l'exercice 2018, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 11 282 172 concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (soit 24 personnes au 31 décembre 2018), 11 876 785 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (soit 40 personnes au 31 décembre 2018).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères financiers usuels :

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

Critères non-financiers usuels :

- Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) ;
- Innovation / développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

2. Fonctions commerciales

Critères financiers usuels :

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute; développement et fidélisation de la clientèle; gamme de produits ;

Critères non-financiers usuels :

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment,

- La mise en place d'un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- La partie différée du bonus des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- L'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Loi de transition énergétique pour la croissance verte (Article 173 de la loi n°2015-992)

▪ Dans le cadre de l'Article 173 de la loi n°2015-992, Amundi a développé pour ses clients et ses propres fonds une méthodologie d'allocation d'actifs et de reporting pour appréhender le risque de transition énergétique des portefeuilles d'investissement. Ainsi, nous calculons l'empreinte carbone des portefeuilles et avons développé une notation TEE (transition énergétique et écologique) pour les émetteurs afin d'appréhender leur exposition aux risques de transition ainsi que leur gestion de ces risques. Nous complétons l'analyse du risque de transition énergétique par une recherche sur le risque d'alignement 2°C des entreprises que nous menons conjointement avec le groupe Crédit Agricole SA (CASA) dont le modèle reconnu - P9XCA - permet de distribuer les émissions carbone par secteurs et géographies. Les risques physiques relatifs au climat font également partie des recherches entreprises avec CASA afin d'élaborer un modèle dédié à la gestion d'actifs.

▪ Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 173 », disponible sur www.amundi.com (Rubrique Documentation légale).

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018

AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AMUNDI ASSET MANAGEMENT
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Philippe Chevalier

Comptes annuels

Bilan Actif en EUR

Bilan Actif au 31/12/2018

Portefeuille : 555 AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI

	31/12/2018	29/12/2017
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS	53 955 192,58	295 005 019,44
INSTRUMENTS FINANCIERS	15 513 236 579,58	16 590 631 858,07
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	4 036 711 433,90	4 167 593 967,11
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 036 711 433,90	4 167 593 967,11
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances	9 783 650 530,44	10 770 798 168,95
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	8 639 694 032,95	9 054 546 248,14
Titres de créances négociables	8 528 629 190,06	8 737 191 840,08
Autres titres de créances	111 064 842,89	317 354 408,06
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	1 143 956 497,49	1 716 251 920,81
Organismes de placement collectif	1 636 016 663,65	1 652 150 132,15
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 636 016 663,65	1 652 150 132,15
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	56 856 691,23	
Créances représentatives de titres reçus en pension	56 856 691,23	
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	1 260,36	89 589,86
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations	1 260,36	89 589,86
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	259 921,67	0,03
Opérations de change à terme de devises		
Autres	259 921,67	0,03
COMPTES FINANCIERS	1 501 879 739,14	1 250 118 190,23
Liquidités	1 501 879 739,14	1 250 118 190,23
TOTAL DE L'ACTIF	17 069 331 432,97	18 135 755 067,77

Bilan Passif en EUR

Bilan Passif au 31/12/2018

Portefeuille : 555 AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI

	31/12/2018	29/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	17 114 764 399,59	18 155 983 178,80
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-17 136 125,68	-5 310 779,62
Résultat de l'exercice (a, b)	-32 832 456,77	-22 881 753,25
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	17 064 795 817,14	18 127 790 645,93
Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	274 018,23	20 010,41
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	274 018,23	20 010,41
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations	274 018,23	20 010,41
DETTES	4 261 597,60	7 944 411,43
Opérations de change à terme de devises		
Autres	4 261 597,60	7 944 411,43
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	17 069 331 432,97	18 135 755 067,77

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-Bilan en EUR

Hors-bilan au 31/12/2018

Portefeuille : 555 AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI

	31/12/2018	29/12/2017
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
OIS/0.0/FIX/-0.321		10 010 093,00
OIS/0.0/FIX/-0.328	36 061 986,00	
OIS/0.0/FIX/-0.328	55 094 701,00	
OIS/0.0/FIX/-0.333	100 228 018,00	
OIS/0.0/FIX/-0.334	100 273 747,00	
OIS/0.0/FIX/-0.334	100 273 747,00	
OIS/0.0/FIX/-0.337		400 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.338		100 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.339	25 551 671,00	
OIS/0.0/FIX/-0.339	200 630 593,00	
OIS/0.0/FIX/-0.340		250 581 139,00
OIS/0.0/FIX/-0.340	50 114 009,00	
OIS/0.0/FIX/-0.342		100 177 258,00
OIS/0.0/FIX/-0.345		200 202 426,00
OIS/0.0/FIX/-0.345		200 261 207,00
OIS/0.0/FIX/-0.346		199 201 414,00
OIS/0.0/FIX/-0.346	47 080 926,00	
OIS/0.0/FIX/-0.346	100 182 331,00	
OIS/0.0/FIX/-0.346	200 060 685,00	
OIS/0.0/FIX/-0.347	20 051 699,00	
OIS/0.0/FIX/-0.347		64 141 503,00
OIS/0.0/FIX/-0.347	22 033 417,00	
OIS/0.0/FIX/-0.347	40 122 719,00	
OIS/0.0/FIX/-0.347		45 082 049,00
OIS/0.0/FIX/-0.348	120 243 158,00	
OIS/0.0/FIX/-0.348	250 608 142,00	
OIS/0.0/FIX/-0.349		17 039 626,00
OIS/0.0/FIX/-0.349	12 026 826,00	
OIS/0.0/FIX/-0.349	76 153 576,00	

Hors-Bilan en EUR

Hors-bilan au 31/12/2018

Portefeuille : 555 AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI

	31/12/2018	29/12/2017
OIS/0.0/FIX/-0.35	190 302 793,00	
OIS/0.0/FIX/-0.351	150 303 947,00	
OIS/0.0/FIX/-0.351		33 591 705,00
OIS/0.0/FIX/-0.351		343 973 828,00
OIS/0.0/FIX/-0.352	210 148 738,00	
OIS/0.0/FIX/-0.352	200 567 829,00	
OIS/0.0/FIX/-0.352		50 147 042,00
OIS/0.0/FIX/-0.352	17 020 651,00	
OIS/0.0/FIX/-0.353		75 204 744,00
OIS/0.0/FIX/-0.353		15 037 908,00
OIS/0.0/FIX/-0.353	100 283 132,00	
OIS/0.0/FIX/-0.354	25 021 128,00	
OIS/0.0/FIX/-0.355	25 054 465,00	
OIS/0.0/FIX/-0.355	20 046 747,00	
OIS/0.0/FIX/-0.355		20 060 851,00
OIS/0.0/FIX/-0.355	45 095 969,00	
OIS/0.0/FIX/-0.356	25 054 465,00	
OIS/0.0/FIX/-0.356	100 278 830,00	
OIS/0.0/FIX/-0.356	9 999 495,00	
OIS/0.0/FIX/-0.356		100 121 480,00
OIS/0.0/FIX/-0.358	86 121 910,00	
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de Résultat en EUR

Compte de résultat au 31/12/2018

Portefeuille : 555 AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI

	31/12/2018	29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	22 861,99	78 397,74
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 493 968,07	4 795 365,52
Produits sur titres de créances	-16 233 697,69	-6 549 226,06
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	168,31	
Produits sur instruments financiers à terme		35 705,31
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	-13 716 699,32	-1 639 757,49
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	71 046,81	
Charges sur instruments financiers à terme	612 466,95	50 371,39
Charges sur dettes financières	5 843 861,10	6 037 477,20
Autres charges financières		
TOTAL (2)	6 527 374,86	6 087 848,59
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-20 244 074,18	-7 727 606,08
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	15 148 207,20	18 250 828,09
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-35 392 281,38	-25 978 434,17
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	2 559 824,61	3 096 680,92
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-32 832 456,77	-22 881 753,25

Annexes aux comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours d'ouverture du jour appelé J des marchés soit en fonction de zone d'appartenance du marché :

- Zone Asie : cours de clôture J des marchés
- Zone Europe : cours d'ouverture J
- Zone Amérique : cours de clôture (J-1)

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours d'ouverture communiqués par différents prestataires de services financiers.

Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Pour la valorisation des obligations à taux fixe adossées à un swap de taux et les obligations FRN, des seuils de matérialité rigoureusement définis par la politique de valorisation sont intégrés.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur et après intégration de seuils de matérialité rigoureusement définis par la politique de valorisation :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les actifs des fonds monétaires de la société de gestion Amundi sont valorisés quotidiennement. Ils sont valorisés chaque fois que possible selon la valorisation au prix de marché et quand cela ne l'est pas, à partir d'un spread de marché. Afin de valider la pertinence des prix retenus pour valoriser les actifs, une mesure régulière de l'écart entre les prix comptabilisés et les prix de cession traités est effectuée par le Département des Risques.

Les TCN acquis dont la date de règlement est inférieure ou égale au 11/09/2018 étaient valorisés de la façon suivante : " Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire".

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur liquidative du jour (J) :

- Zone Asie : au cours de compensation du jour
- Zone Europe : au cours d'ouverture du jour (J)
- Zone Amérique : au cours de compensation de (J -1)

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de 0.10% TTC pour la part I-C, de 0.35% TTC pour la part E-C, de 0.90% TTC pour la part P-C, de 0.10% TTC pour la part S-C, de 0.20% TTC pour la part DP-C, de 0.10% TTC pour la part I2-C, de 0.90% TTC pour la part LCL-P-C, de 0.50% TTC pour la part LCL-PE-C, de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds.

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du fonds commun de placement et le taux de référence défini ci-après, sur une période s'étendant de la première valeur liquidative du mois de juillet à la dernière du mois de juin de chaque année (la « période »). A l'exception des parts E et P dont la première période de calcul s'étendra du 20 janvier 2012 au 30 juin 2013.

Pour la part DP, la première période de calcul s'étendra du 17 août 2012 au 30 juin 2014.

Le taux de référence est égal à l'EONIA capitalisé (OIS) publié par la banque centrale européenne. La performance du fonds commun de placement est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative.

Si, entre deux valeurs liquidatives consécutives, la performance du fonds commun de placement est supérieure à l'évolution du taux de référence défini ci-dessus, la part variable des frais de gestion représentera :

- 50 % maximum de cette différence pour les part I,E,DP,P,S,LCL-P-C et LCL-PE-C

- 30 % maximum de cette différence pour les part I2.

Cette part variable des frais de gestion sera alors provisionnée. Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à l'évolution du taux de référence entre deux valeurs liquidatives consécutives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision à concurrence de la sous-performance. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette part variable sera calculée à compter de la première valeur liquidative du mois de juillet jusqu'à la dernière du mois de juin de chaque année (la « période »).

La part variable sur l'année écoulée, définitivement perçue à la clôture de chaque période, sera égale au cumul des dotations et des reprises de provisions opérées à chaque valeur liquidative et minorée d'un montant plafonné à 0,10 % (base annuelle) du dernier actif net.

A titre d'exemple, pour la part I, pour l'année 2009, le calcul de la performance se fera à compter du 1er juillet 2009 et la part variable ne sera définitivement perçue que le jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de juin 2010. La part variable non perçue sera reportée en provision sur la période suivante (de juillet 2010 à juin 2011), la société de gestion abandonnant sa créance au titre de la période échue (de juillet 2009 à juin 2010).

Pour les parts E et P, pour l'année 2012, le calcul de la performance se fera à compter du 20 janvier 2012 et la part variable ne sera définitivement perçue que le jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de juin 2013. La part variable non perçue sera reportée en provision sur la période suivante (de juillet 2013 à juin 2014), la société de gestion abandonnant sa créance au titre de la période échue (de juillet 2012 à juin 2013).

Pour la part S, pour l'année 2012, le calcul de la performance se fera à compter du 24 février 2012 et la part variable ne sera définitivement perçue que le jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de juin 2013. La part variable non perçue sera reportée en provision sur la période suivante (de juillet 2013 à juin 2014), la société de gestion abandonnant sa créance au titre de la période échue (de juillet 2012 à juin 2013).

Pour la part DP, pour l'année 2012, le calcul de la performance se fera à compter du 23 août 2012, et la part variable ne sera définitivement perçue que le jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de juin 2014. La part variable non perçue sera reportée en provision sur la période suivante (de juillet 2014 à juin 2015), la société de gestion abandonnant sa créance au titre de la période échue (de juillet 2013 à juin 2014).

Pour la part I2, pour l'année 2015, le calcul de la performance se fera à compter du 28 octobre 2015 et la part variable ne sera définitivement perçue que le jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de juin 2017. La part variable non perçue sera reportée en provision sur la période suivante (de juillet 2017 à juin 2018), la société de gestion abandonnant sa créance au titre de la période échue (de juillet 2016 à juin 2017).

Pour la part LCL-P-C, pour l'année 2018, le calcul de la performance se fera à compter du 31 juillet 2018 et la part variable ne sera définitivement perçue que le jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de juin 2020. La part variable non perçue sera reportée en provision sur la période suivante (de juillet 2020 à juin 2021), la société de gestion abandonnant sa créance au titre de la période échue (de juillet 2019 à juin 2020).

Pour la part LCL-PE-C, pour l'année 2018, le calcul de la performance se fera à compter du 31 juillet 2018 et la part variable ne sera définitivement perçue que le jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de juin 2020. La part variable non perçue sera reportée en provision sur la période suivante (de juillet 2020 à juin 2021), la société de gestion abandonnant sa créance au titre de la période échue (de juillet 2019 à juin 2020).

A compter du 01/07/2018 la commission de surperformance est calculée de la façon suivante :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'« actif de référence » qui représente l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indice de référence (Eonia capitalisé).

Cette comparaison est effectuée sur une période d'observation d'une année dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de juin.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence défini ci-dessus, la commission de surperformance représentera :

- 50 % maximum de l'écart entre ces 2 actifs pour les parts I, E, DP, P, S, LCL-P et LCL-PE ;
- 30 % maximum de l'écart entre ces 2 actifs pour la part I2.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la valeur liquidative. En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'actif de référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la valeur liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance ne sera définitivement perçue que si, le jour de la dernière valeur liquidative de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts I,E,P,S,DP, LCL P et LCL PE et I2
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

Evolution de l'Actif Net en EUR

Evolution de l'actif net au 31/12/2018

Portefeuille : 555 AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI

	31/12/2018	29/12/2017
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	18 127 790 645,93	19 352 050 739,19
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	129 103 324 961,26	143 124 494 585,94
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-130 106 556 884,61	-144 309 190 427,39
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	744 025,74	1 764 693,54
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-17 354 651,83	-5 927 079,60
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		1 715,77
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 702 228,17	
Frais de transactions	-1 503 390,72	-1 572 885,10
Différences de change	2 525 722,35	-188,63
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-5 956 417,08	-7 958 861,91
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-7 137 378,92	-1 180 961,84
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	1 180 961,84	-6 777 900,07
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-123 695,14	106 788,29
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-8 335,77	115 359,37
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-115 359,37	-8 571,08
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-35 392 281,38	-25 978 434,17
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments **	10,79	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	17 064 795 817,14	18 127 790 645,93

* N : 10.79€ Compte 134 - Résultat de fusion : reprises des fonds 050423 (LCL FONDS ECHUS MONETARISES), 502 (LCL MONE JOUR - 3M) et 501 (LCL MONETAIRE)

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	889 661 219,04	5,21
Obligations à taux. VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 147 050 214,86	18,44
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	4 036 711 433,90	23,66
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émetteurs non fin. Étr. européens marché non réglementé	1 143 956 497,49	6,70
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	7 001 690 268,03	41,03
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	796 526 381,54	4,67
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers étrangers - Européens	111 064 842,89	0,65
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	730 412 540,49	4,28
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	9 783 650 530,44	57,33
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	2 762 092 050,00	16,19
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	2 762 092 050,00	16,19
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts							53 955 192,58	0,32
Obligations et valeurs assimilées	589 559 219,04	3,45			3 147 050 214,86	18,44	300 102 000,00	1,76
Titres de créances	3 051 087 604,71	17,88	6 702 567 896,69	39,28	29 995 029,04	0,18		
Opérations temporaires sur titres	56 856 691,23	0,33						
Comptes financiers							1 501 879 739,14	8,80
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture	2 762 092 050,00	16,19						
Autres opérations								

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts			53 955 192,58	0,32						
Obligations et valeurs assimilées	737 820 486,17	4,32	1 317 967 140,13	7,72	1 980 923 807,60	11,61				
Titres de créances	1 456 328 701,40	8,53	7 877 345 263,56	46,16	449 976 565,48	2,64				
Opérations temporaires sur titres	56 856 691,23	0,33								
Comptes financiers	1 501 879 739,14	8,80								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture	632 685 511,00	3,71	2 129 406 539,00	12,48						
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (Hors euro)

	Devise 1 USD	%	Devise 2 SEK	%	Devise 3 DKK	%	Devise N AUTRE(S)	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	2 355,68		0,01		0,01			
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

VENTILATION PAR NATURE DES POSTES CRÉANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2018
Créances	Collatéraux	259 921,65
	Autres créances	0,02
Total des créances		259 921,67
Dettes	Frais de gestion	- 2 311 546,64
	Frais de gestion variable	- 1 610 593,07
	Autres dettes	- 339 457,89
Total des dettes		- 4 261 597,60
Total dettes et créances		- 4 001 675,93

CAPITAUX PROPRES

Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part LCL-P-C		
Parts souscrites durant l'exercice	1 556 934,826	155 579 081,95
Parts rachetées durant l'exercice	-195 768,275	-19 550 623,44
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 361 166,551	
Part DP-C		
Parts souscrites durant l'exercice	16,614	1 332 675,02
Parts rachetées durant l'exercice	-20,088	-1 613 404,97
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	11,589	
Part I2-C		
Parts souscrites durant l'exercice	9 377 864,799	93 493 134 888,10
Parts rachetées durant l'exercice	-9 544 236,738	-95 152 938 422,53
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	867 411,134	
Part LCL-PE-C		
Parts souscrites durant l'exercice	48 768,695	243 534 234,22
Parts rachetées durant l'exercice	-9 829,263	-49 061 237,04
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	38 939,432	

CAPITAUX PROPRES

Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	130 565,306	28 622 578 057,82
Parts rachetées durant l'exercice	-132 529,694	-29 048 594 094,26
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	20 493,158	
Part E-C		
Parts souscrites durant l'exercice	90 093,111	901 495 886,99
Parts rachetées durant l'exercice	-71 687,365	-717 095 627,57
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	37 705,230	
Part P-C		
Parts souscrites durant l'exercice	9 174 021,150	914 716 999,64
Parts rachetées durant l'exercice	-7 312 285,441	-728 870 745,55
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 742 228,971	
Part S-C		
Parts souscrites durant l'exercice	4 738 343,988	4 770 953 137,52
Parts rachetées durant l'exercice	-4 358 720,663	-4 388 832 729,25
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 851 962,175	

COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

	En montant
Part LCL-P-C	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
Part DP-C	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	

COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

	En montant
Part LCL-PE-C Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	
Part I2-C Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	
Part I-C Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	
Part E-C Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	
Part P-C Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	
Part S-C Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	

FRAIS DE GESTION

	31/12/2018
Part LCL-P-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 129 294,06 0,32
Part DP-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 245,77 0,05 117,70
Part I2-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 3 960 229,59 0,04 1 759 861,53
Part I-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 3 271 020,70 0,05 1 382 478,41

FRAIS DE GESTION

	31/12/2018
Part LCL-PE-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 104 131,44 0,27
Part E-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 951 182,46 0,27 -0,03
Part P-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 738 385,25 0,27
Part S-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 2 677 917,42 0,10 173 342,90

ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	31/12/2018
Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital Autres engagements reçus Autres engagements donnés	

AUTRES INFORMATIONS

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2018
Titres pris en pension livrée	57 005 330,00
Titres empruntés	

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2018
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code Isin	Libellés	31/12/2018
Actions			
Obligations			
TCN			1 259 266 114,78
	ITCN5747770	CRCAM AQUITAINE 090419 OIS 0.07	19 956 862,19
	ITCN5833104	CRCAM AQUITAINE 170519 OIS 0.09	19 965 730,57
	ITCN6007417	CRCAM AQUITAINE 250919 OIS 0.16	19 989 088,58
	ITCN5964333	CRCAM BRIE PICARDIE 230819 OIS 0.15	39 969 607,60
	ITCN6140260	CRCAM NORMANDIE SEINE 051219 OIS	89 987 535,60
	ITCN6034933	CRCAM NORMANDIE SEINE 101019 OIS	24 988 458,50
	ITCN5931890	CRCAM NORMANDIE SEINE 260719 OIS	99 899 035,92
	ITCN5971436	CRCAM NORMANDIE SEINE 300819 OIS	39 971 256,80
	ITCN5899368	CRCAM PYRENEES GASCOGNE 030719	20 023 209,88
	ITCN5832957	CRCAM PYRENEES GASCOGNE 170519	29 948 595,85
	FR0124748270	CRED L E3R+0.1% 02-12-19	29 995 029,04
	ITCN6140295	CREDIT AGRICOLE SA 051219 OIS 0.15	299 954 118,67
	ITCN5913481	CREDIT AGRICOLE SA 100719 OIS 0.12	249 707 873,33
	ITCN6094076	CREDIT AGRICOLE SA 131119 OIS 0.15	249 929 603,33
	ITCN5964088	CREDIT AGRICOLE SA 230819 OIS 0.14	24 980 108,92
OPC			1 636 016 663,65
	FR0000983751	AMUNDI TRESO COURT TERME I C	199 979 181,52
	FR0013016607	AMUNDI 3 M I2	200 907 922,55
	FR0013067790	BFT AUREUS - I2 C	617 955 181,67
	FR0013067808	BFT MONETAIRE COURT TERME I2 C	99 561 783,75

Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

Instruments financiers à terme	FR0013067824	BFT SEQUIN ISRI2 C D SI	437 624 440,92
	FR0010077974	MONETAIRE BIO	79 988 153,24
			381 454 100,00
	SWP020929401	OIS/0.0/FIX/-0.328	55 094 701,00
	SWP020929601	OIS/0.0/FIX/-0.328	36 061 986,00
	SWP021696401	OIS/0.0/FIX/-0.340	50 114 009,00
	SWP021856001	OIS/0.0/FIX/-0.346	200 060 685,00
Total des titres du groupe	SWP021004601	OIS/0.0/FIX/-0.347	40 122 719,00
			3 276 736 878,43

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT

	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-32 832 456,77	-22 881 753,25
Total	-32 832 456,77	-22 881 753,25

	31/12/2018	29/12/2017
Part DP-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-1 637,79	-1 785,53
Total	-1 637,79	-1 785,53

	31/12/2018	29/12/2017
Part LCL-P-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-241 217,75	
Total	-241 217,75	

	31/12/2018	29/12/2017
Part I2-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-14 909 325,93	-10 768 760,02
Total	-14 909 325,93	-10 768 760,02

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT

	31/12/2018	29/12/2017
Part LCL-PE-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-315 142,27	
Total	-315 142,27	

	31/12/2018	29/12/2017
Part I-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-8 287 540,52	-6 688 969,11
Total	-8 287 540,52	-6 688 969,11

	31/12/2018	29/12/2017
Part E-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-1 436 058,05	-535 323,26
Total	-1 436 058,05	-535 323,26

	31/12/2018	29/12/2017
Part P-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-1 423 069,66	-500 549,83
Total	-1 423 069,66	-500 549,83

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT

	31/12/2018	29/12/2017
Part S-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-6 218 464,80	-4 386 365,50
Total	-6 218 464,80	-4 386 365,50

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES

	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-17 136 125,68	-5 310 779,62
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-17 136 125,68	-5 310 779,62

	31/12/2018	29/12/2017
Part LCL-P-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-80 329,04	
Total	-80 329,04	

	31/12/2018	29/12/2017
Part DP-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-939,74	-354,76
Total	-939,74	-354,76

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES

	31/12/2018	29/12/2017
Part I-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-4 540 269,09	-1 444 377,82
Total	-4 540 269,09	-1 444 377,82

	31/12/2018	29/12/2017
Part I2-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-8 740 311,33	-3 023 521,59
Total	-8 740 311,33	-3 023 521,59

	31/12/2018	29/12/2017
Part LCL-PE-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-113 369,42	
Total	-113 369,42	

	31/12/2018	29/12/2017
Part E-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-381 037,95	-56 717,32
Total	-381 037,95	-56 717,32

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES

	31/12/2018	29/12/2017
Part P-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-377 590,97	-55 172,29
Total	-377 590,97	-55 172,29

	31/12/2018	29/12/2017
Part S-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 902 278,14	-730 635,84
Total	-2 902 278,14	-730 635,84

TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018
Actif net Global en EUR	22 560 742 518,28	21 106 726 184,82	19 352 050 739,19	18 127 790 645,93	17 064 795 817,14
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI Part LCL-P-C					
Actif net en EUR					135 802 615,31
Nombre de titres					1 361 166,551
Valeur liquidative unitaire en EUR					99,7692
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					-0,05
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat					-0,17
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI DP					
Actif net en EUR	80 570,71	464 463,18	1 077 219,47	1 210 994,67	928 763,56
Nombre de titres	1,000	5,760	13,371	15,063	11,589
Valeur liquidative unitaire en EUR	80 570,7100	80 635,9600	80 563,8673	80 395,3176	80 141,8206
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-12,25	8,42	-10,11	-23,55	-81,08
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	270,50	75,38	-74,05	-118,53	-141,32
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI Part LCL-PE-C					
Actif net en EUR					194 278 454,74
Nombre de titres					38 939,432
Valeur liquidative unitaire en EUR					4 989,2472
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					-2,91
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat					-8,09
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI Part I2-C					
Actif net en EUR		7 080 024 363,82	8 327 088 791,40	10 321 120 101,03	8 633 825 227,46
Nombre de titres		707 952,216	832 618,774	1 033 783,073	867 411,134
Valeur liquidative unitaire en EUR		10 000,7000	10 001,0821	9 983,8354	9 953,5559
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		0,09	-1,25	-2,92	-10,07
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat		1,20	-0,98	-10,41	-17,18

TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018
Actif net Global en EUR	22 560 742 518,28	21 106 726 184,82	19 352 050 739,19	18 127 790 645,93	17 064 795 817,14
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI I					
Actif net en EUR	16 921 266 845,40	7 275 947 553,56	4 342 971 178,18	4 930 187 017,48	4 484 751 385,42
Nombre de titres	76 959,144	33 058,131	19 742,421	22 457,546	20 493,158
Valeur liquidative unitaire en EUR	219 873,3700	220 095,5500	219 981,6921	219 533,6488	218 841,3999
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-33,13	23,22	-27,63	-64,31	-221,55
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	768,03	230,74	-143,80	-297,84	-404,40
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI E					
Actif net en EUR	185 663 164,28	337 593 956,03	145 947 725,97	193 490 284,24	376 089 031,91
Nombre de titres	18 413,920	33 491,385	14 507,334	19 299,484	37 705,230
Valeur liquidative unitaire en EUR	10 082,7600	10 080,0200	10 060,2719	10 025,6713	9 974,4526
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-1,52	1,06	-1,26	-2,93	-10,10
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	22,90	-2,34	-21,12	-27,73	-38,08
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI P					
Actif net en EUR	492 446 114,05	290 405 082,51	222 200 166,66	188 239 667,57	372 687 933,16
Nombre de titres	4 892 281,175	2 885 795,871	2 212 357,674	1 880 493,262	3 742 228,971
Valeur liquidative unitaire en EUR	100,6577	100,6325	100,4359	100,1012	99,5898
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-0,01	0,01	-0,01	-0,02	-0,10
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,23	-0,02	-0,21	-0,26	-0,38
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI S					
Actif net en EUR	4 961 285 823,84	6 122 290 765,72	6 312 765 657,51	2 493 542 580,94	2 866 432 405,58
Nombre de titres	4 907 138,054	6 049 727,470	6 243 829,485	2 472 338,850	2 851 962,175
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 011,0344	1 011,9944	1 011,0406	1 008,5763	1 005,0737
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-0,15	0,10	-0,12	-0,29	-1,01
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	3,53	0,99	-1,09	-1,77	-2,18

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Dépôts				
D0089996	EUR	54 000 000	53 955 192,58	0,32
TOTAL Dépôts			53 955 192,58	0,32
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DEKABANK DEUTSCHE GIROZENTRALE E3R+0.19% 30-01-19	EUR	20 000 000	20 004 165,40	0,12
UNICREDIT BANK AG E3R+0.15% 25-10-19	EUR	150 000 000	150 155 404,50	0,88
TOTAL ALLEMAGNE			170 159 569,90	1,00
CANADA				
BANK OF MONTREAL E3R+0.5% 15-06-20	EUR	50 000 000	50 327 392,00	0,29
BANK OF NOVA SCOTIA TORONTO E3R+0.5% 16-07-20	EUR	58 500 000	58 827 702,51	0,34
BANK OF NOVA SCOTIA TORONTO E3R+0.5% 23-07-20	EUR	35 300 000	35 497 239,10	0,21
TORONTODOMINION BANK THE E3R+0.5% 13-07-20	EUR	150 000 000	150 881 488,17	0,89
TOTAL CANADA			295 533 821,78	1,73
ETATS UNIS AMERIQUE				
AT T E3R+0.4% 03-08-20	EUR	120 000 000	120 241 743,07	0,71
GEN MILLS E3R+0.2% 20-03-19	EUR	50 000 000	50 054 064,00	0,29
PROLOGIS LP E3R+0.25% 29-01-20	EUR	55 000 000	55 204 050,00	0,32
UNITED TECHNOLOGIES E3R+0.15% 13-11-19	EUR	21 500 000	21 563 876,29	0,13
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			247 063 733,36	1,45
FRANCE				
BUREAU VERITAS 0.0% 29-04-19	EUR	40 000 000	39 995 324,80	0,23
FRAN E3R+0.3% 28-06-19	EUR	14 600 000	14 608 614,00	0,09
GECINA E3R+0.3% 21-02-19 EMTN	EUR	67 400 000	67 414 729,60	0,40
GECINA E3R+0.33% 21-08-19 EMTN	EUR	48 800 000	48 903 619,26	0,29
RENAULT CREDIT INTERNATIONAL BANQUE SA 0.12% 09-04-20	EUR	44 000 000	44 086 717,84	0,26
UNIBAIL RODAMCO SE E3R+0.1% 30-05-20	EUR	100 000 000	100 350 000,00	0,58
VALEO E3R+0.25% 06-11-19 EMTN	EUR	70 000 000	70 161 312,90	0,41
TOTAL FRANCE			385 520 318,40	2,26
IRLANDE				
INTESA BANK IRELAND E3R+0.57% 23-01-19	EUR	250 000 000	250 121 229,17	1,47
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 0.0% 16-08-19	EUR	300 000 000	300 102 000,00	1,75
TOTAL IRLANDE			550 223 229,17	3,22
ITALIE				
MERCEDESSENZ FINANCIAL SERVICES ITALIA E3R+0.3% 27-02-19	EUR	50 000 000	50 000 000,00	0,29
MERCEDESSENZ FINANCIAL SERVICES ITALIA E3R+0.35% 11-10-19	EUR	50 000 000	50 088 600,00	0,30
TOTAL ITALIE			100 088 600,00	0,59
JAPON				
SUMITOMO TRUST AND BANKING E3R+0.5% 25-09-20	EUR	38 500 000	38 672 064,63	0,23
TOTAL JAPON			38 672 064,63	0,23

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LUXEMBOURG				
INTE BANK LUXEMBOURG E3R+0.25% 25-09-19	EUR	100 000 000	100 077 740,00	0,59
INTE BANK LUXEMBOURG E3R+0.25% 26-09-19	EUR	100 000 000	100 077 477,00	0,59
INTE BANK LUXEMBOURG E3R+0.35% 13-04-20	EUR	75 000 000	75 089 883,33	0,44
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG SA 0.0% 19-02-19	EUR	100 000 000	100 089 444,00	0,58
MOHAWK CAPITAL LUXEMBOURG SA E3R+0.3% 11-09-19	EUR	32 400 000	32 444 528,29	0,19
TOTAL LUXEMBOURG			407 779 072,62	2,39
PAYS-BAS				
AKZO NOBEL NV E3R+0.2% 08-11-19	EUR	4 800 000	4 814 778,00	0,03
BMW FIN E3R+0.25% 12-06-20	EUR	100 000 000	100 290 000,00	0,59
BMW FIN E3R+0.25% 19-10-20	EUR	170 000 000	170 285 266,80	1,00
BMW FIN E3R+0.25% 21-09-20	EUR	100 000 000	100 168 783,00	0,59
BMW FIN E3R+0.25% 24-01-20	EUR	85 000 000	85 294 921,95	0,50
BMW FIN E3R+0.25% 27-03-20	EUR	50 000 000	50 192 500,00	0,29
DE VOLKSBANK NV E3R+0.4% 27-04-20	EUR	90 000 000	90 261 195,00	0,53
ING BANK NV E3R+0.4% 04-06-20	EUR	50 000 000	50 139 900,00	0,29
ING BANK NV E3R+0.4% 26-11-20	EUR	21 700 000	21 767 957,17	0,13
ING BANK NV E3R+0.5% 13-07-20	EUR	50 000 000	50 294 363,39	0,29
ROYAL PHILIPS ELECTRONICS NV E3R+0.2% 06-09-19	EUR	8 600 000	8 621 853,29	0,05
TOTAL PAYS-BAS			732 131 518,60	4,29
ROYAUME UNI				
BARCLAYS BANK PLC ZCP 22-05-19	EUR	60 000 000	60 039 000,00	0,35
BARCLAYS BANK PLC ZCP 22-11-19	EUR	55 000 000	55 065 450,00	0,32
BARCLAYS BANK PLC ZCP 23-05-19	EUR	190 000 000	190 283 282,40	1,12
BARCLAYS BANK PLC ZCP 29-01-19	EUR	100 000 000	100 000 000,00	0,59
BARCLAYS BK E3R+0.4% 13-03-19	EUR	100 000 000	100 136 854,00	0,59
HITACHI CAPITAL UK E3RJ+0.75% 30-04-20	EUR	30 000 000	30 216 812,70	0,18
HITACHI CAPITAL UK PLC E3R+0.25% 10-10-19	EUR	36 000 000	36 000 000,00	0,21
HSBC BK E3R+0.45% 22-05-20	EUR	196 000 000	197 201 732,19	1,15
SANTANDER UK E3R+0.4% 14-08-20	EUR	125 000 000	125 314 134,58	0,73
TOTAL ROYAUME UNI			894 257 265,87	5,24
SUEDE				
SCANIA CV AB E3R+0.35% 06-09-19	EUR	14 900 000	14 934 279,40	0,09
SCANIA CV AB E3R+0.4% 23-01-20	EUR	50 000 000	50 186 010,17	0,29
TOYOTA INDUS FIN INTL AB E3R+0.175% 15-11-19	EUR	20 000 000	20 030 000,00	0,12
VOLVO TREASURY AB E3R+0.4% 16-11-20	EUR	130 000 000	130 131 950,00	0,76
TOTAL SUEDE			215 282 239,57	1,26
TOTAL Obligations & val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.			4 036 711 433,90	23,66
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			4 036 711 433,90	23,66

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
COMMERZBANK AG FRANCFORT 210819	EUR	17 000 000	17 013 263,19	0,10
COMMERZBANK AG FRANCFORT 280519 FIX-0.14	EUR	86 000 000	86 046 669,90	0,50
CONTINENTAL AG 200919 FIX -0.1	EUR	25 000 000	25 018 172,99	0,15
TOTAL ALLEMAGNE			128 078 106,08	0,75
BELGIQUE				
BNP PARIBAS FORTIS SA 130919 FIX -0.2	EUR	120 000 000	120 175 727,89	0,70
LVMH FINA BELG SA ZCP 09-04-19	EUR	20 000 000	20 016 238,17	0,12
TOTAL BELGIQUE			140 191 966,06	0,82
ETATS UNIS AMERIQUE				
UNIT TECH CORP ZCP 16-01-19	EUR	30 000 000	30 003 600,43	0,18
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			30 003 600,43	0,18
FRANCE				
BFCM (BANQUE F 051219 OIS 0.2	EUR	400 000 000	399 953 269,33	2,34
BFCM (BANQUE FE 050419 OIS 0.08	EUR	300 000 000	299 375 856,34	1,75
BFCM (BANQUE FE 130919 OIS 0.14	EUR	100 000 000	99 933 154,00	0,59
BFCM (BANQUE FED 290519 OIS 0.185	EUR	50 000 000	50 126 772,38	0,29
BNP PARIBAS 030619 OIS 0.1	EUR	200 000 000	199 694 753,33	1,17
BNP PARIBAS 070619 OIS 0.12	EUR	250 000 000	249 654 177,50	1,46
BNP PARIBAS 071019 OIS 0.14	EUR	150 000 000	149 922 044,50	0,88
BNP PARIBAS 230919 OIS 0.14	EUR	150 000 000	149 909 141,75	0,88
BPCE 110319 OIS 0.12	EUR	500 000 000	499 568 428,62	2,94
BPCE 181019 OIS 0.17	EUR	200 000 000	199 921 025,56	1,17
BRED BANQUE POPULAIRE 200919 OIS 0.15	EUR	120 000 000	119 927 695,60	0,70
COFACE HOLDING ZCP 28-03-19	EUR	60 000 000	60 038 449,62	0,35
COVIVIO SA ZCP 31-01-19	EUR	23 000 000	23 005 745,05	0,13
CRCAM AQUITAINE 090419 OIS 0.07	EUR	20 000 000	19 956 862,19	0,12
CRCAM AQUITAINE 170519 OIS 0.09	EUR	20 000 000	19 965 730,57	0,12
CRCAM AQUITAINE 250919 OIS 0.16	EUR	20 000 000	19 989 088,58	0,12
CRCAM BRIE PICARDIE 230819 OIS 0.15	EUR	40 000 000	39 969 607,60	0,23
CRCAM FINISTERE 100419 OIS 0.07	EUR	40 000 000	39 914 054,61	0,23
CRCAM NORMANDIE SEINE 051219 OIS 0.17	EUR	90 000 000	89 987 535,60	0,53
CRCAM NORMANDIE SEINE 101019 OIS 0.16	EUR	25 000 000	24 988 458,50	0,15
CRCAM NORMANDIE SEINE 260719 OIS 0.13	EUR	100 000 000	99 899 035,92	0,59
CRCAM NORMANDIE SEINE 300819 OIS 0.15	EUR	40 000 000	39 971 256,80	0,23
CRCAM PYRENEES GASCOGNE 030719 FIX -0.23	EUR	20 000 000	20 023 209,88	0,12
CRCAM PYRENEES GASCOGNE 170519 OIS 0.09	EUR	30 000 000	29 948 595,85	0,18
CRED D OIS+0.17% 26-07-19	EUR	200 000 000	200 314 173,59	1,17
CRED L E3R+0.1% 02-12-19	EUR	30 000 000	29 995 029,04	0,18
CREDIT AGRICOLE SA 051219 OIS 0.15	EUR	300 000 000	299 954 118,67	1,76
CREDIT AGRICOLE SA 100719 OIS 0.12	EUR	250 000 000	249 707 873,33	1,46

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CREDIT AGRICOLE SA 131119 OIS 0.15	EUR	250 000 000	249 929 603,33	1,46
CREDIT AGRICOLE SA 230819 OIS 0.14	EUR	25 000 000	24 980 108,92	0,15
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 091019 OIS 0.14	EUR	250 000 000	249 871 632,43	1,46
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 130919 OIS 0.14	EUR	200 000 000	199 866 308,00	1,17
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 230719 OIS 0.14	EUR	250 000 000	249 753 800,00	1,46
GROUPE DANONE ZCP 07-02-19	EUR	20 000 000	20 005 701,62	0,12
GROUPE DANONE 130519 FIX -0.285	EUR	10 000 000	10 010 540,26	0,06
ICADE SA ZCP 13-02-19	EUR	40 000 000	40 014 427,42	0,23
ICADE SA 240119 FIX -0.295	EUR	20 000 000	20 003 934,11	0,12
INGENICO GROUP SA 110219 FIX -0.3	EUR	12 000 000	12 004 201,47	0,07
LA POSTE 270619 OIS 0.085	EUR	45 000 000	44 940 496,60	0,26
NATIXIS 090819 OIS 0.15	EUR	400 000 000	399 663 505,11	2,34
NATIXIS 181019 OIS 0.17	EUR	200 000 000	199 921 025,56	1,17
NATIXIS 300819 OIS 0.17	EUR	250 000 000	249 873 501,46	1,46
SOCIETE GENERALE SA 200320 OIS 0.19	EUR	450 000 000	449 976 565,48	2,64
SOCIETE GENERALE SA 311019 OIS 0.155	EUR	250 000 000	249 942 788,89	1,46
STE NTL D ETUD DE ZCP 05-03-19	EUR	38 000 000	38 015 206,08	0,22
UBISOFT 100719 FIX 0.005	EUR	10 000 000	9 999 519,34	0,06
UBISOFT 210319 FIX -0.14	EUR	11 000 000	11 003 423,29	0,06
VEOL ENVI SA ZCP 10-07-19	EUR	25 000 000	25 028 378,43	0,15
VEOL ENVI SA ZCP 18-04-19	EUR	16 500 000	16 514 119,57	0,10
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA 030919 FIX 0.22	EUR	12 000 000	12 018 227,54	0,07
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA 050619 FIX -0.28	EUR	110 000 000	110 136 017,98	0,65
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA 110719 FIX 0.215	EUR	25 000 000	25 028 485,75	0,15
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA 230519 FIX 0.214	EUR	45 000 000	45 037 380,84	0,26
VEOLIA ENVIRONNEMENT 180319 FIX -0.275	EUR	20 000 000	20 011 770,81	0,12
TOTAL FRANCE			6 709 165 814,60	39,31
ITALIE				
UNICREDIT SPA 110119 FIX -0.27	EUR	100 000 000	100 010 036,37	0,59
TOTAL ITALIE			100 010 036,37	0,59
LUXEMBOURG				
ENEL FINANCE INTERNATIONAL SA 100519 FIX -0.07	EUR	210 000 000	210 087 495,02	1,23
TOTAL LUXEMBOURG			210 087 495,02	1,23
PAYS-BAS				
ING BANK NV 151019 OIS 0.13	EUR	200 000 000	199 901 913,56	1,16
ING BANK NV 180419 FIX 0.28	EUR	100 000 000	100 103 865,77	0,59
ING BANK NV 291019 FIX 0.18	EUR	100 000 000	100 153 996,73	0,59
TELE EURO BV ZCP 08-02-19	EUR	34 000 000	34 008 473,78	0,20
TOTAL PAYS-BAS			434 168 249,84	2,54
ROYAUME UNI				
BARCLAYS BANK PLC 150519 FIX-0.2	EUR	76 000 000	76 081 143,39	0,45
LLOYDS BANK PLC 050419 OIS 0.085	EUR	267 000 000	266 507 331,30	1,55
LLOYDS BANK PLC 050619 OIS 0.1	EUR	75 000 000	74 886 605,33	0,44

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LLOYDS BANK PLC 310119 FIX 0.31	EUR	200 000 000	200 060 295,95	1,17
UBS BK OF SWITZERLAND LON 070619 FIX 0.2	EUR	250 000 000	250 406 632,55	1,47
TOTAL ROYAUME UNI			867 942 008,52	5,08
SUEDE				
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 221119 FIX -0.255	EUR	20 000 000	20 046 756,03	0,12
TOTAL SUEDE			20 046 756,03	0,12
TOTAL Titres de créances négo. sur marchés régl. ou ass.			8 639 694 032,95	50,62
Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BAYERISCHE LANDESBANK 171019 FIX -0.225	EUR	50 000 000	50 096 093,77	0,29
HENKEL AG AND CO.KGAA 130619 FIX -0.17	EUR	47 000 000	47 037 544,37	0,28
TOTAL ALLEMAGNE			97 133 638,14	0,57
ESPAGNE				
SANTANDER CONSUMER FINANCE S.A 281119 FIX -0.03	EUR	200 000 000	200 057 987,70	1,17
TOTAL ESPAGNE			200 057 987,70	1,17
ETATS UNIS AMERIQUE				
PROC AND GAMB CO ZCP 08-03-19	EUR	27 500 000	27 518 949,85	0,16
UNITED TECHNOLOGIES CORP 140219 FIX -0.2	EUR	50 000 000	50 016 880,70	0,29
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			77 535 830,55	0,45
IRLANDE				
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 080119 FIX -0.225	EUR	100 000 000	100 006 819,58	0,59
UNICREDIT BANK IRELAND PLC 110119 FIX -0.27	EUR	100 000 000	100 010 036,37	0,58
TOTAL IRLANDE			200 016 855,95	1,17
LUXEMBOURG				
BNP PARIBAS 021019 FIX -0.2	EUR	25 500 000	25 542 463,10	0,15
TOTAL LUXEMBOURG			25 542 463,10	0,15
PAYS-BAS				
ING BANK NV 110419 FIX 0.28	EUR	200 000 000	200 164 242,93	1,17
TELE EURO BV ZCP 08-02-19	EUR	1 000 000	1 000 254,65	0,01
TELE EURO BV ZCP 10-01-19	EUR	20 500 000	20 501 309,81	0,12
TOTAL PAYS-BAS			221 665 807,39	1,30
ROYAUME UNI				
AVIVA PLC ZCP 08-11-19	EUR	22 000 000	22 028 983,24	0,13
BARCLAYS BANK PLC 230819 FIX -0.2	EUR	150 000 000	150 198 033,19	0,88
RECK BENC TREA SER ZCP 06-02-19	EUR	15 500 000	15 503 983,66	0,09
RECK BENC TREA SER ZCP 12-03-19	EUR	34 000 000	34 016 772,16	0,20
TOTAL ROYAUME UNI			221 747 772,25	1,30

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUEDE				
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 110719 FIX 0.27	EUR	100 000 000	100 256 142,41	0,59
TOTAL SUEDE			100 256 142,41	0,59
TOTAL Titres de créances non ng. sur mar. régl. ou ass.			1 143 956 497,49	6,70
TOTAL Titres de créances			9 783 650 530,44	57,32
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI TRESO COURT TERME I C	EUR	10 689,513	199 979 181,52	1,17
AMUNDI 3 M I2	EUR	20 179,566	200 907 922,55	1,18
BFT AUREUS - I2 C	EUR	62 036,977	617 955 181,67	3,63
BFT MONETAIRE COURT TERME I2 C	EUR	10 025	99 561 783,75	0,58
BFT SEQUIN ISRI2 C D SI	EUR	43 962,65	437 624 440,92	2,56
MONETAIRE BIO	EUR	6 811,891	79 988 153,24	0,47
TOTAL FRANCE			1 636 016 663,65	9,59
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 636 016 663,65	9,59
TOTAL Organismes de placement collectif			1 636 016 663,65	9,59
Titres reçus en pension				
AUSTRALIE				
ANZ 0 3/4 09/29/26	EUR	7 000 000	6 742 400,00	0,04
AUST NZ BK 0.45% 22-11-23 EMTN	EUR	20 000 000	19 972 000,00	0,12
NATL AUSTRALIA BANK 0.625% 10-11-23	EUR	7 500 000	7 456 500,00	0,04
WESTPAC BANKING 1.125% 05-09-27	EUR	12 000 000	11 898 000,00	0,07
TOTAL AUSTRALIE			46 068 900,00	0,27
FRANCE				
SG 1.125% 23-01-25 EMTN	EUR	6 000 000	5 880 000,00	0,03
TOTAL FRANCE			5 880 000,00	0,03
JAPON				
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP 0.872% 07-09-24	EUR	5 000 000	4 924 000,00	0,03
TOTAL JAPON			4 924 000,00	0,03
TOTAL Titres reçus en pension			56 872 900,00	0,33
Indemnités sur titres reçus en pension			-16 208,77	
Instruments financiers à terme				
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
OIS/0.0/FIX/-0.328	EUR	36 061 986	-12 019,52	
OIS/0.0/FIX/-0.328	EUR	55 094 701	-18 363,15	
OIS/0.0/FIX/-0.333	EUR	100 228 018	-28 758,02	
OIS/0.0/FIX/-0.334	EUR	100 273 747	-27 619,16	
OIS/0.0/FIX/-0.334	EUR	100 273 747	-27 619,16	

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OIS/0.0/FIX/-0.339	EUR	25 551 671	-4 544,36	
OIS/0.0/FIX/-0.339	EUR	200 630 593	-44 694,72	
OIS/0.0/FIX/-0.340	EUR	50 114 009	-6 560,91	
OIS/0.0/FIX/-0.346	EUR	100 182 331	-4 608,25	
OIS/0.0/FIX/-0.346	EUR	200 060 685	-4 743,42	
OIS/0.0/FIX/-0.346	EUR	47 080 926	-4 761,61	
OIS/0.0/FIX/-0.347	EUR	20 051 699	-239,18	
OIS/0.0/FIX/-0.347	EUR	22 033 417	-497,32	
OIS/0.0/FIX/-0.347	EUR	40 122 719	-5 260,19	
OIS/0.0/FIX/-0.348	EUR	120 243 158	-8 217,31	
OIS/0.0/FIX/-0.348	EUR	250 608 142	-20 639,01	
OIS/0.0/FIX/-0.349	EUR	12 026 826	-586,36	
OIS/0.0/FIX/-0.349	EUR	76 153 576	-5 340,55	
OIS/0.0/FIX/-0.35	EUR	190 302 793	-18 380,46	
OIS/0.0/FIX/-0.351	EUR	150 303 947	-5 588,22	
OIS/0.0/FIX/-0.352	EUR	17 020 651	-514,20	
OIS/0.0/FIX/-0.352	EUR	210 148 738	-7 173,64	
OIS/0.0/FIX/-0.352	EUR	200 567 829	-11 910,58	
OIS/0.0/FIX/-0.353	EUR	100 283 132	-4 086,48	
OIS/0.0/FIX/-0.354	EUR	25 021 128	-65,13	
OIS/0.0/FIX/-0.355	EUR	20 046 747	-225,62	
OIS/0.0/FIX/-0.355	EUR	25 054 465	-279,60	
OIS/0.0/FIX/-0.355	EUR	45 095 969	-312,75	
OIS/0.0/FIX/-0.356	EUR	9 999 495	-59,39	
OIS/0.0/FIX/-0.356	EUR	25 054 465	-171,40	
OIS/0.0/FIX/-0.356	EUR	100 278 830	-178,56	
OIS/0.0/FIX/-0.358	EUR	86 121 910	1 260,36	
TOTAL Swap de taux			-272 757,87	
TOTAL Autres instruments financiers à terme			-272 757,87	
TOTAL Instruments financiers à terme			-272 757,87	
Créances			259 921,67	
Dettes			-4 261 597,60	-0,02
Comptes financiers			1 501 879 739,14	8,80
Actif net			17 064 795 817,14	100,00

AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI I	EUR	20 493,158 218 841,3999
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI Part LCL-PE-C	EUR	38 939,432 4 989,2472
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI DP	EUR	11,589 80 141,8206
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI P	EUR	3 742 228,971 99,5898
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI E	EUR	37 705,230 9 974,4526
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI Part I2-C	EUR	867 411,134 9 953,5559
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI S	EUR	2 851 962,175 1 005,0737
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI Part LCL-P-C	EUR	1 361 166,551 99,7692

Informations complémentaires suisses (non révisées)

Informations destinées aux investisseurs suisses

L'attention des investisseurs suisses est attirée sur les informations suivantes :

CORRESPONDANTS EN SUISSE

- Le Représentant en Suisse : CACEIS (Switzerland) SA,
Route de Signy 35, CH - 1260 Nyon
- Le Service de paiement en Suisse : CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse
Route de Signy 35, CH - 1260 Nyon

Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts, la liste des achats et des ventes ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel du fonds sont disponibles sur simple demande et sans frais auprès de CACEIS (Switzerland) SA, 35 route de Signy, CH 1260 Nyon.

Le lieu d'exécution et le for se trouvent au siège du représentant pour les parts distribuées en Suisse ou à partir de celle-ci.

Publication

Les publications concernant les placements collectifs étrangers ont lieu sur la plateforme électronique www.fundinfo.com. Les prix d'émission et de rachats, respectivement la valeur d'inventaire avec la mention « commissions non comprises » de toutes les classes de parts sont publiés lors de chaque émission et de chaque rachat de parts dans la plateforme électronique www.fundinfo.com. Les prix sont publiés quotidiennement.

AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI

Performance nette (%)

	2018	2017	2016	2015	2014
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI LCL-P-C	-	-	-	-	-
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI DP-C	-0,31	-0,21	-0,09	0,08	0,33
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI LCL-PE-C	-	-	-	-	-
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI I2-C	-0,30	-0,17	0,00	-	-
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI I-C	-0,31	-0,20	-0,05	0,10	0,34
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI E-C	-0,51	-0,34	-0,20	-0,03	0,22
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI P-C	-0,51	-0,33	-0,20	-0,03	0,22
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI S-C	-0,35	-0,24	-0,09	0,09	0,34
EONIA capitalisé	-0,37	-0,36	-0,32	-0,11	0,10

Conformément au prospectus, les performances sont calculées sur la base de la dernière valeur liquidative officielle du mois d'arrêté. La performance du Fonds est présentée après déduction des frais de fonctionnement et de gestion.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat de chaque action.

Total expense ratio au cours de la période de référence s'achevant le 31/12/2018

LE TOTAL EXPENSE RATIO - TER* - (non audité)

TER % = [Charges d'exploitation / Fortune moyenne] x 100

Parts	I - C	E - C	P - C	S - C
Isin	FR0007435920	FR0011176635	FR0011176627	FR0011210111
Charges d'exploitation	4 653 620,80	951 182,83	738 371,90	2 851 253,24
Fortune moyenne du fonds	6 172 228 847,40	353 302 724,87	272 201 765,34	2 650 288 932,58
TER	0,07%	0,26%	0,27%	0,10%
Commission de surperformance	1 382 478,41	- 0,03	0,00	173 342,90
Fortune moyenne du fonds	6 172 228 847,40	353 302 724,87	272 201 765,34	2 650 288 932,58
TER de surperformance	0,02%	0,00%	0,00%	0,00%
Frais de fonctionnement et de gestion	0,05%	0,26%	0,27%	0,10%

OPCVM AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI

Parts	DP - C	I2 - C	LCL - P - C**	LCL - PE - C**
Isin	FR0011307099	FR0013016615	FR0013296902	FR0013296928
Charges d'exploitation	363,47	5 720 046,70	310 302,53	249 781,30
Fortune moyenne du fonds	478 077,42	9 001 133 567,83	104 592 186,36	122 758 906,92
TER	0,07%	0,06%	0,29%	0,20%
Commission de surperformance	117,70	1 759 861,53	0,00	0,00
Fortune moyenne du fonds	478 077,42	9 001 133 567,83	104 592 186,36	122 758 906,92
TER de surperformance	0,02%	0,01%	0,00%	0,00%
Frais de fonctionnement et de gestion	0,05%	0,05%	0,29%	0,20%

Changement taux de frais de gestion sur la période :

	ANCIEN TAUX	11/01/2018	30/03/2018	17/05/2018
I - C	0,03	0,035	0,045	
DP - C	0,03	0,035	0,045	
I2 - C	0,03			0,035

* Le TER présenté a été calculé conformément à la réglementation suisse cf "Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) pour les placements collectifs de capitaux" établie par la Swiss Funds et Asset Management Association SFAMA.

** Dans le cas particulier de classes de parts lancées en cours d'exercice, les TER ont été calculés sur la base des Charges d'exploitation constatées depuis le lancement des classes de parts extrapolées sur une période de 12 mois. La fortune moyenne se calcule sur la base des valeurs de fin de mois de la période sous revue.

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 €.
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.
Siège social : 90 boulevard Pasteur - 75 015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - [amundi.com](https://www.amundi.com)